



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 juillet 2019

Communiqué de presse

Attentifs ensemble contre les vols

Les cambriolages, en baisse continue depuis 5 ans en Martinique, avec notamment – 23,6% de baisse en 2018, augmentent fortement depuis le début de l'année 2019. Les vols à la roulotte sont eux-aussi en augmentation sensible.

L'engagement des forces de police et de gendarmerie est total et elles ont adapté leur posture et leurs méthodes pour répondre à cette évolution.

Mais seule la mobilisation et la vigilance de tous permettra de réduire le nombre de cambriolages et de vols à la roulotte. Chacun peut se protéger en adoptant des comportements appropriés.

Comment protéger votre domicile ?

Au quotidien :

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé détecteur de présence, systèmes d'alarme).

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Ne cachez pas vos clés à proximité de votre domicile (sous le paillason, dans la boîte aux lettres...).

Avant de partir en vacances :

Ne diffusez pas vos dates et photos de vacances sur les réseaux sociaux (ces informations facilitent l'action des cambrioleurs) et informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins, gardien...).

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile régulièrement.

En cas de cambriolage :

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Comment protéger votre véhicule ?

Garez votre voiture dans un endroit éclairé et fréquenté ;

Ne laissez aucun document important ou objet de valeur à vue, dans le coffre ou dans la boîte à gants.

La vigilance de tous permettra de lutter contre ces actes malveillants.

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93

– ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Préfet de la Martinique



@prefet972



@Prefet972